

Communiqué pour les médias

Date 25 février 2008

Consultation fédérale sur les OGM dans l'agriculture Le Valais pour une prolongation de trois ans du moratoire

(I-VS).- Le Conseil d'Etat valaisan approuve la proposition du Conseil fédéral de prolonger de trois ans le moratoire "pour une agriculture sans OGM", qui arrive à échéance en novembre 2010. Dans sa réponse à la consultation fédérale, le Gouvernement estime qu'un délai supplémentaire jusqu'en 2013, voire au delà, est indispensable pour conclure les études en cours et combler les lacunes scientifiques qui subsistent dans ce domaine.

Les possibilités de coexistence entre cultures traditionnelles et cultures OGM paraissent notamment problématiques en Valais, où les structures de production sont très morcelées. L'agriculture valaisanne mise sur sa typicité, sa qualité et son respect de l'environnement pour demeurer compétitive sur un marché globalisé. Dans ce contexte, il n'y a aucune nécessité d'introduire des cultures génétiquement modifiés, mal perçues par les consommateurs et sans plus value substantielle pour les producteurs.

